

## Déclaration de la présidence paritaire du Groupe AGRICA à ses clients entreprises, salariés et retraités

La crise sanitaire que nous traversons, inédite par sa durée et sa portée mondiale, n'épargne personne sur notre territoire. Elle a remis en valeur le rôle essentiel du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire de nos populations, tout en le mettant à l'épreuve. Face à cet enjeu majeur, le monde agricole dans sa globalité, a su s'organiser pour répondre à cette situation sans précédent, comme l'illustrent l'appel à une main d'œuvre saisonnière manquante pour assurer le travail dans les exploitations ou encore la mise en œuvre de mécanismes de solidarité entre organismes agricoles, de la banque à l'assurance en passant par la protection sociale.

C'est dans ce contexte qu'AGRICA, Groupe de Protection Sociale professionnel né du monde agricole et dédié à celui-ci, manifeste sa plus grande solidarité et son plus vif soutien à toutes celles et ceux qui contribuent à ce secteur et subissent les effets de cette crise.

La mobilisation et l'engagement de tous les administrateurs représentant les employeurs et les salariés agricoles ont été immédiats. Ensemble, nous avons mis en œuvre un large dispositif d'accompagnement au service des entreprises adhérentes, des salariés et des retraités. Il est fondé sur les principes du paritarisme, de la solidarité professionnelle et du lien affinitaire qui nous réunissent depuis la création du Groupe.

Ce plan d'urgence est destiné à alléger les difficultés des entreprises relevant autant de certains secteurs de la production que de celui de la coopération agricole, à leur permettre de poursuivre leur activité, et à faciliter le quotidien de leurs salariés pendant cette période.

Tous les efforts techniques, financiers et humains du Groupe ont été orientés en ce sens.

Nous avons privilégié des mesures concrètes et à impact direct : la faculté de report de paiement des cotisations, des prises en charge étendues des arrêts de travail découlant de l'application des contrats, l'exonération des cotisations des salariés en activité partielle ou encore l'engagement de couverture de l'ensemble des frais médicaux induits par la crise. En recourant aux outils de l'assurance, cet ensemble de solutions se veut amortisseur des à-coups provoqués par la situation.

Ces dispositions représentent un engagement financier conséquent qui ne sera pas sans effet sur nos structures. Nous en avons conscience et nos choix ont bien entendu été guidés dans le respect de notre responsabilité d'assurer la pérennité du Groupe. Le plan d'accompagnement que nous mettons en œuvre est rendu possible notamment par les disponibilités de trésorerie des institutions du Groupe et par la solidité financière d'une SGAPS dont la structure de fonds propres résulte d'une gestion alliant rigueur et précaution.

Au-delà de ces aspects techniques et portés par un paritarisme toujours tourné vers l'humain, nous avons rassemblé tous les acteurs et les moyens de l'action sociale de nos institutions de prévoyance et de notre section AGRICA de l'Alliance Professionnelle Retraite Agirc-Arrco dans un dispositif d'urgence exclusif au bénéfice des salariés et retraités fragilisés par le Covid-19. Suivis par des équipes spécialisées dans l'écoute et l'accompagnement social, ils bénéficieront, dans un délai réduit, d'une aide financière pouvant atteindre 1 500€.

Enfin, dans ce contexte si particulier, nous avons rapidement adapté nos modalités d'exercice de la gouvernance du Groupe dans une recherche d'efficacité et de réactivité face à l'évolution de la situation, et sans jamais nous départir de nos règles statutaires et de notre fonctionnement paritaire.

Les décisions prises nous engagent et traduisent autant notre profond respect de professions au service de la collectivité qu'elles marquent l'indéfectible volonté d'AGRICA de soutenir et d'accompagner le monde agricole au quotidien et en particulier lors de tous les événements, aussi douloureux soient-ils, auxquels il est confronté. C'est là toute notre raison d'être et nous sommes plus que jamais mobilisés.

Nous formons le vœu que ces dispositions constituent une aide effective et contribuent à la capacité de nos entreprises adhérentes et de nos salariés participants à traverser cette crise et à en supporter les effets. Nous restons présents à leurs côtés pour préparer une reprise attendue dynamique des activités.

